

Le mot du maire

Chers Concitoyens,

Le nouvel Auffervillois est enfin paru, après 3 mois de retard suite à un événement majeur qui est venu troubler le bon fonctionnement de notre commune !

En effet, la fermeture d'une classe primaire localisée à Aufferville, m'a obligé à retarder cette parution tant la situation était devenue préoccupante...

La ténacité des Elus, des parents d'élèves et des enseignantes a porté ses fruits. Après une première semaine de rentrée inquiétante, nous avons pu rouvrir notre classe, lâchement fermée par l'inspection académique, et apporter ainsi une bien meilleure qualité d'enseignement à nos chers enfants !

Ces 8 mois de lutte acharnée, accompagnés de mensonges, calomnies, injures, et menace de démission de ma fonction de Maire, seront à marquer à l'encre rouge dans l'histoire et en feront certainement le plus important dossier que la municipalité aura eu à cœur de défendre, avec au final une belle victoire pour l'ensemble des enfants de notre Rpi. Et je tenais à vous faire part de la lettre de remerciement (que vous trouverez dans les pages suivantes) que j'ai pris plaisir à adresser à toutes celles et ceux qui nous ont accompagnés par leur soutien et leur aide sans faille...

Une page se tourne ainsi, mais il faudra rester très vigilant et extrêmement prudent pour l'avenir de nos écoles !

Grâce à ce changement de situation, nous pouvons enfin profiter d'une belle rentrée scolaire, avec certes un peu de retard, mais pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs enseignantes.

Après cette belle période estivale, où nous avons pu profiter de nombreuses et remarquables animations au sein de notre commune, c'est également l'heure de la rentrée pour la municipalité qui va entamer la dernière ligne droite du mandat qui lui a été confié. Nous mènerons dans les mois à venir les derniers dossiers initialement prévus et resterons vigilants pour leur réalisation. Il en va ainsi de la finalisation du PLU, de la mise en place d'un plateau surélevé devant le site mairie-école, et de l'entretien de tous les biens communaux...



Il nous faudra également organiser le prochain recensement de la population en février 2020, et travailler en concertation avec La Poste pour le projet d'ouverture d'une agence postale communale qui devrait être opérationnelle en janvier prochain, apportant un service supplémentaire à tous les administrés.

Je reviendrai enfin sur le problème de l'herbe de nos trottoirs et à l'intérieur du cimetière qui fait l'objet de nombreuses critiques et contestations. Je rappellerai à nouveau l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires, empêchant ainsi tout traitement, et la volonté de la Municipalité d'obtenir le label ZERO PHYTO. Il en va ainsi de l'aspect général que vous pourrez observer sur tout le territoire de la commune, mais il n'y a à ce jour aucune solution miracle pour y remédier ! La municipalité travaille avec intelligence sur ce sinistre dossier, et ne manquera pas de retenir un moyen efficace d'agrémenter ces lieux. Mais il faudra probablement s'y habituer, et je vous invite en attendant à adopter un esprit de civilité en effectuant chacun une opération de désherbage devant sa propriété... Cet acte courageux et responsable ne fera qu'embellir notre commune et contribuera à aider notre nouvel employé communal dans l'entretien de la voirie !

Je terminerai mes propos en évoquant la prochaine balade du Goût qui aura lieu les 19 et 20 octobre prochains où nous aurons la chance cette année de pouvoir visiter 2 sites de notre commune, la ferme de Filbois avec ses élevages et la petite ferme de Morville pour ses légumes. Une belle balade en perspective que nous prendrons plaisir à découvrir...

Au plaisir de vous rencontrer prochainement dans diverses animations de notre commune...

Bruno Moulié.

Sommaire

- ◆ Compte-rendu conseils municipaux P2-3-4-5
- ◆ Horaires de travaux et jardinage P6
- ◆ Zéro phyto - Geste citoyen P6
- ◆ Carte de piscine Tournesol P6
- ◆ Boîte à livres P6
- ◆ Les évènements P7-8-9-10
- ◆ Sorties CM2 P10
- ◆ Foodtruck - Balade du Goût P11
- ◆ La recette de saison P11
- ◆ Dates à retenir - Horaires de la Mairie P12

*Compte-rendu des conseils municipaux***Compte-rendu du 15 février 2019****ECOLE : FERMETURE REVISABLE**

Le conseil municipal se prononce, à l'unanimité des présents et représentés, contre la fermeture d'une classe au sein du RPI.

URBANISME – PROJET DE CONSTRUCTION

Le conseil municipal demande une présentation du projet en conseil municipal par les trois agriculteurs, ainsi qu'une visite d'un site de méthanisation.

À l'issue de la concertation et à la majorité des présents et représentés, le conseil municipal est favorable à ce projet de méthanisation sur la commune, il souhaitera toutefois apporter des précisions et des obligations pour sa réalisation.

VOIRIE – CONSEIL DEPARTEMENTAL TRAVAUX :

Le maire informe des travaux de la couche de roulement rue Grande sur 240 m de long à la charge du Département.

PERSONNEL COMMUNAL POSTE SECRETARIAT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents et représentés de titulariser l'agent à compter du 26 mars 2019.

COMPTES ADMINISTRATIF ET GESTION 2018 ET AFFECTATION DU RESULTAT 2018

Le conseil municipal APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion pour l'exercice 2018 établi par Monsieur le receveur municipal, avec lequel le compte administratif se trouve en concordance et affecte le résultat 2018 pour l'exercice 2019.

*Compte-rendu des conseils municipaux***INVESTISSEMENTS 2019**

Le conseil municipal accepte les investissements suivants pour l'année 2019 :

- L'aménagement voirie plateau – surélevé mairie école : 41 271,60€,
- Tondeuse arrière autoportée : 3 320€,
- Rénovation du logement : 55 927,97€,
- Désherbeur à eau chaude : 24 310€,
- Ordinateur mairie : 2 000€,
- Radiateurs : 2 000€,
- Anti-virus école,
- Tables et chaises école : 5 000€,
- Défibrillateurs mairie et salle des 4 saisons : 3 000€,
- Alarme salle des 4 saisons : 3 000€.

SUBVENTIONS MUNICIPALES

Le conseil municipal décide à l'unanimité de verser 3 700€ de subventions à diverses associations.

FISCALITÉ : détermination des taux

Le conseil municipal, DÉCIDE à l'unanimité de maintenir les taux 2018 pour l'année 2019.

Compte-rendu du 12 avril 2019**ECOLE : FERMETURE REVISABLE**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de refuser la fermeture d'une classe localisée à Aufferville, et de situer la fermeture sur la commune de Chevrainvilliers.

COMPTABILITÉ CESSION BALAYEUSE

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents et représentés la cession de la balayeuse communale à l'Association foncière de remembrement d'Aufferville pour 1€ symbolique.

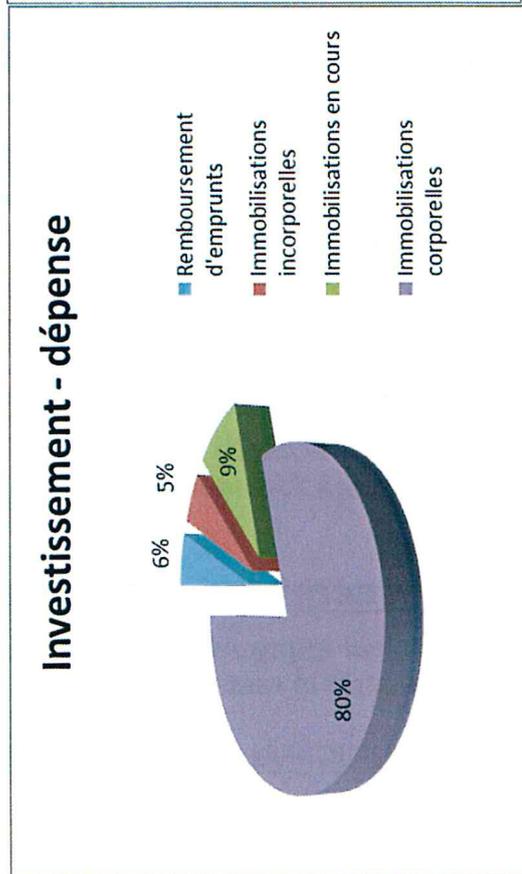
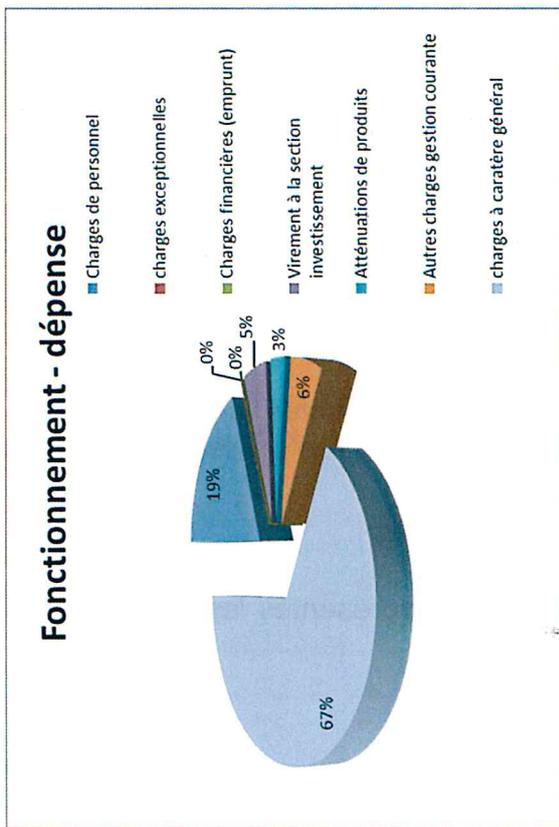
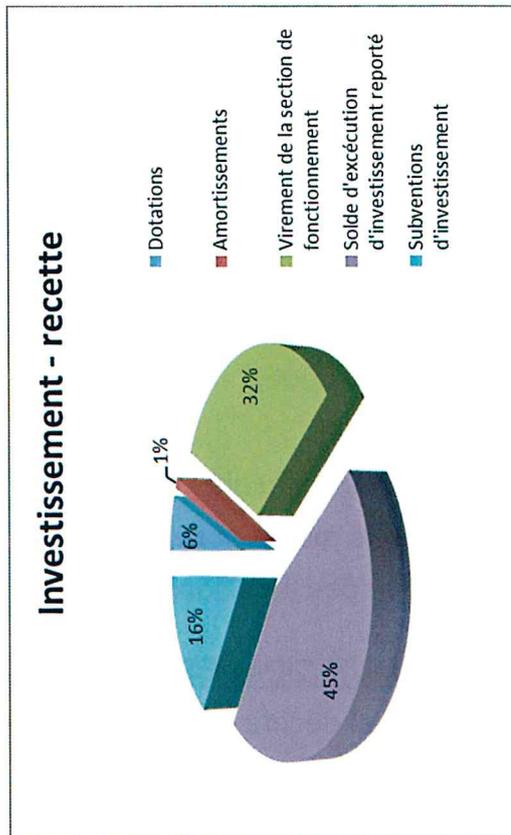
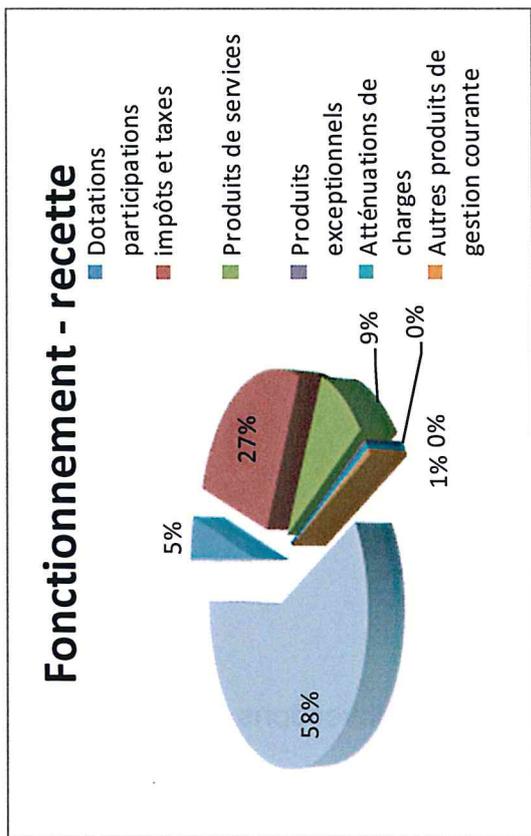
RESTAURATION SCOLAIRE – REGLEMENT INTERIEUR :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents et représentés les modifications du règlement intérieur de la restauration scolaire d'Aufferville.

SUBVENTION MUNICIPALE – CCAS D'AUFFERVILLE

Le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés décide d'attribuer la somme proposée et de l'inscrire au budget communal de 2019.

Compte-rendu des conseils municipaux : budget 2019



*Compte-rendu des conseils municipaux***Compte-rendu du 22 juin 2019****DEBAT SUR LES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)**

L'ensemble du compte-rendu peut être consulté en mairie, et sur le site de la mairie www.aufferville.fr

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN ABRI-VOYAGEUR

Le conseil municipal, sur proposition du maire accepte à l'unanimité le renouvellement de la convention de mise à disposition d'un abri-voyageur par le département et autorise le Maire à la signer.

MAINTENANCE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC GROUPEMENT DE COMMANDES

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE d'adhérer au groupement de commandes ;
- APPROUVE les termes de la convention constitutive et ses annexes ;
- AUTORISE le Maire à signer ladite convention constitutive ;

APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

Le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés :

- APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes pour la désignation d'un Délégué à la Protection des Données.
- AUTORISE le maire à signer cette convention et à prendre toutes les mesures d'exécution de la présente délibération

MOTION CONTRE LE TRANSFERT OBLIGATOIRE DE LA COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT A L'INTERCOMMUNALITÉ EN JANVIER 2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,

- S'oppose au transfert obligatoire dans les domaines de l'eau et de l'assainissement non basé sur le volontariat des communes.
- Propose de maintenir les domaines de l'eau et de l'assainissement dans les compétences optionnelles.

DEMANDE DE RETRAIT DE LA COMMUNE DE VOULX AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU SUD SEINE ET MARNE

Le conseil municipal après en avoir délibéré, DECIDE à 0 contre, 11 abstentions et 4 pour, un avis défavorable au retrait de la commune de Voulx au sein du Syndicat Mixte des Transports du Sud Seine et Marne.

Zéro phyto

La commune est actuellement en train de passer au zéro phyto. Ce qui signifie pas de désherbant donc beaucoup de travail d'entretien pour notre employé communal. Donc un petit geste citoyen et on contribue à l'embellissement de notre commune en arrachant les quelques brins d'herbe poussant sur le trottoir devant son habitation !!!!

Horaires

Les horaires durant lesquels les travaux peuvent être effectués :
De 07h00 à 20h00 les jours ouvrés
De 09h00 à 12h00 puis de 15h00 à 19h30 les samedis
De 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés

Geste citoyen

Nous rappelons aux citoyens que le stationnement n'est pas autorisé sur les trottoirs, des parkings sont à disposition notamment près de l'église et du monument du 19 mars 1962.



BALAYEUSE : Passage le matin le 22 novembre 2019.

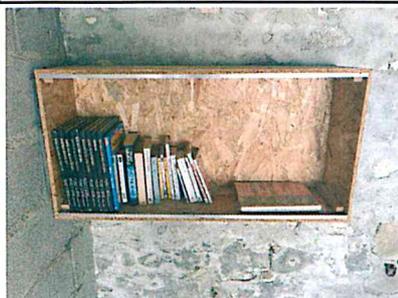
Carte de piscine Tournesol

Nous vous informons que la commune d'Aufferville bénéficie d'un tarif préférentiel à la piscine tournesol située à NEMOURS – 5 Rue Jules Verne.

Pour bénéficier de ce tarif, il vous suffit de vous munir :

- d'une photographie
- d'un justificatif de domicile

Et de vous présenter à la mairie, qui vous remettra une carte annuelle.

Boîte à livres**NOUVEAU !**

Une boîte à livre est à votre disposition à l'aire de jeux.
Vous pouvez déposer et emprunter des livres gratuitement.

*Les évènements*Dimanche 17 mars Loto de printemps

Le dimanche 17 mars, avec toujours de nombreux participants a eu lieu notre premier loto de l'année qui a fait beaucoup d'heureux gagnants.

Œufs de Pâques

Le 22 avril, La mairie d'Aufferville en collaboration avec le comité des fêtes a organisé pour les petits et les plus grands une chasse aux œufs de Pâques et ses nombreuses autres activités.

Mercredi 8 mai 2019 vide grenier et exposition artisanale

La commémoration du 8 mai a honoré nos morts pour la France.



La météorologie cette année n'a pas été favorable pour notre vide grenier du 8 mai. Malgré tout quelques exposants sont venus braver la pluie et le froid pour y participer.

Merci à eux et saluons leur courage.

À l'abri dans la salle, les artisans et créateurs ont eu plus de chance. La qualité et la diversité de leurs œuvres nous ont comblés.

Les évènements

Soirée théâtre

Ce sont les comédiens de Souppes -sur-Loing qui nous ont présenté deux pièces de théâtre samedi 18 mai au soir.

Pour les enfants, les jeunes élèves des ateliers théâtre nous ont interprété la pièce « **Nous allons au Japon** » de Daniel Baillargeon, racontant les aventures d'une classe qui part pour le Japon sans son professeur.

Puis pour tout public, les adultes nous ont représenté « **Le Bourgeois gentilhomme** » de Molière. Dans cette comédie Molière se moque d'un riche bourgeois qui veut imiter le comportement et le genre de vie des nobles.



Samedi 29 juin 2019 fête des voisins

Le samedi 29 juin, le comité des fêtes a organisé un pique-nique pour la fête du voisinage vers 19h00 sur la place du village. Il a mis à disposition un barbecue, des tables, des chaises et un cocktail pour le plaisir de tous. Chaque participant a amené des entrées de gâteaux etc. Tout cela s'est passé en toute convivialité par une météo extrêmement clémente.



Cette soirée a permis de faire connaissance avec de nouveaux Auffervillois et, cette fois, à des amis d'enfance dispatchés aux quatre coins de l'Europe de se retrouver.



*Les évènements*Commémoration du 14 juillet au monument aux morts

Recueillement devant le monument aux morts



Dépôt de gerbe

Dimanche 14 juillet 2019 Pique-nique républicain

« La tradition ça a du bon » c'est l'entête de l'affiche du comité des fêtes pour informer les Auffervillois qu'il organisait un pique-nique pour le 14 juillet suivi de différents jeux dont des parties de pétanque. De nombreux habitants ont répondu présent.

Tout s'est passé dans la joie et la bonne humeur sous un soleil radieux malgré un peu de vent qui n'a pas perturbé les participants.

Dimanche 4 Août 2019 Brocante

C'est le dimanche 4 août que le comité des fêtes a choisi pour organiser son quatrième vide grenier au centre du bourg. C'était un choix heureux car il a fait un temps magnifique. Dès 6h voir beaucoup plus tôt, environ 150 exposants se sont installés autour de la mare, au pied du château d'eau, dans presque toute la rue grande et aux trottoirs environnants. Beaucoup de visiteurs sont venus chiner et faire des affaires tout le long de la journée.



*Les évènements*Dimanche 8 Septembre 2019 Loto spécial bons d'achat

Malgré le beau temps de nombreux passionnés sont venus dans la salle polyvalente pour participer au loto spécial bons d'achats. L'enjeu était de taille car il y avait au total 1500 euros à gagner.

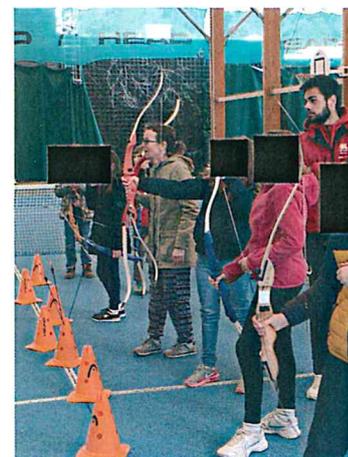
Pour ceux qui avaient un petit creux, le comité des fêtes a ouvert une buvette. Tous les sandwiches et tous les gâteaux préparés par des bénévoles ont été vendus.

*Sorties CM2*Classe de découverte

Cette année nos CM2 sont partis en classe de découverte du 2 avril au 5 avril à la base de loisirs de Buthiers.



Au programme : parcours pieds nus, mini-golf, découverte de l'astronomie, tir à l'arc, vélos funs, tournoi sportif, escalade, simulateur de glisse, course d'orientation...
Une bonne façon de finir en beauté le primaire !

Verdun

Dans la continuité de la commémoration du centenaire, nos CM2 sont allés à Verdun les 6 et 7 juin avec l'école des Hauts de St Pierre lès Nemours. Au programme, visites et musées en marchant sur les pas de nos poilus.

Foodtruck

Retrouvez votre foodtruck **tous les vendredis soirs à 18h30 rue Grande** (au bout de la mare) avec au menu des pizzas et des tartes alsaciennes !

Balade du Goût les 19-20 Octobre

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
Chambre d'agriculture de Région Île-de-France - 01 64 79 30 65

Cette année à Aufferville, deux fermes participent à la Balade du Goût :

- Au bourg, la ferme de Filbois propose ses animations habituelles avec en plus, pour la deuxième année consécutive, un repas qui sera servi le samedi et le dimanche midi.

- À Morville, à la Petite Ferme, Christelle et Xavier Mignon seront heureux de vous présenter leurs légumes en conversion « Agriculture Biologique ».

La recette de saison

Tarte à la rhubarbe et poudre d'amandes

Ingrédients : pour 8 personnes

- 500 g de rhubarbe
- 1 pâte brisée
- 2 œufs
- 20 cl de crème fraîche
- 75 g de poudre d'amande
- 50 g de sucre



1 Précuire la pâte 10 minutes à 200°C (thermostat 6-7).

2 Laver la rhubarbe et la couper en dés. Batre les œufs avec la crème puis ajouter le sucre et la poudre d'amande.

3 Verser cette préparation sur la pâte brisée précuite puis répartir les dés de rhubarbe au-dessus.

4 Enfourner 35 minutes à 180°C (thermostat 6).

Servez accompagné d'une boule de glace à la vanille

Dates à retenir

12 octobre 2019	Troupe de théâtre de Larchant
2 novembre 2019	Halloween des enfants
24 novembre 2019	Marché de Noël à la salle des Quatre Saisons
7 décembre 2019	Goûter de Noël des enfants
22 décembre 2019	Loto de Noël



www.aufferville.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE D'AUFFERVILLE

Les **lundis, mardis, jeudis et vendredis** de 9 H 30 à 12 H

Les **samedis** de 10 H à 12 H :
avec présence du Maire ou de l'un de ses adjoints.



Madame, Monsieur,

La menace de fermeture d'une classe dans notre Rpi, et plus particulièrement localisée à Aufferville, est enfin et définitivement levée au bout de 8 mois de bataille acharnée qui ne pourra que laisser des traces de ce dur combat !

La ténacité des Elus, et plus particulièrement des 4 Maires de Bougigny, La Madeleine / Loing, Maisoncelles en Gatinais et Aufferville, accompagnés des représentants des parents d'élèves et des enseignantes, a porté ses fruits.

Cette décision irréfléchie et absurde de l'inspection académique nous aura trop longuement occupée tout en bouleversant nos emplois du temps. Elle a créé des tensions et rancunes irrévocables, mais la volonté de maintenir à nos enfants une qualité d'enseignement primordiale et sans fatigue supplémentaire, l'a remporté face à des idées incohérentes accompagnées d'intérêts personnels largement soutenus...Ainsi l'abus de pouvoir et les décisions illégales resteront marqués à jamais dans ce conflit, mais constituera l'unique préoccupation de celui qui a bien voulu les mettre en œuvre !

Ainsi la classe d'Aufferville, qui a été lâchement abandonnée, a rouvert ses portes dès le lundi 09 septembre, et une dernière pression de ma part a permis le retour comme convenu de notre chère enseignante Konstance Thébault-Prévost dont le poste avait été inconsciemment supprimé !

Mais il faudra rester extrêmement vigilant et très prudent tout au long de cette nouvelle année scolaire. Car cette regrettable situation, qui a été accompagnée de mensonges, calomnies et injures, restera gravée à jamais dans nos mémoires et ne devra nullement en pâtir sur l'enseignement des enfants de notre Rpi.

La volonté de certaines personnes de nuire à notre Rpi, et aussi de vouloir le détruire, doit nous imposer de rester extrêmement prudent et de tout remettre en question en préparant rapidement l'Avenir de nos écoles dans le seul but de continuer de proposer un enseignement de qualité à nos chers enfants, sans oublier bien entendu le contrôle de tous les coûts de fonctionnement de nos sites scolaires...

La commune d'Aufferville et son école primaire ont été lâchement visés par cette regrettable affaire. Mais elle a su rebondir et se défendre avec acharnement selon le souhait de l'équipe municipale. Et je ne remercierai jamais assez toutes les personnes qui nous ont assuré de leur soutien et qui nous ont accompagné dans toutes les démarches contre cette volonté de l'inspection académique.

Et je remercierai plus particulièrement mes 3 collègues Maires R.M Lionnet (Bougigny), N. Blouzat (La Madeleine) et J.P. Guyon (Maisoncelles en Gatinais), les représentants des parents d'élèves, les parents d'élèves qui ont bien voulu se mobiliser, sans oublier nos enseignantes et nos secrétaires de mairie qui ont travaillé avec acharnement sur ce sinistre dossier...

J'adresserai également un remerciement particulier à notre Députée Valérie Lacroute, qui a bien voulu nous accompagner tout au long de cette bataille, en nous apportant son soutien, ses conseils et ses interventions auprès des administrations départementales !

Ainsi une page se tourne, mais avec délicatesse ...

Pour le bonheur de tous les Enfants de notre Rpi, un grand Merci du fond du Cœur !

Bruno Moulié
Maire d'AUFFERVILLE.



Commune d'AUFFERVILLE
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Maire d'AUFFERVILLE, par arrêté municipal n °17/2019 du 01/10/2019, a décidé de mettre à l'enquête publique le projet de plan local d'urbanisme.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par Monsieur Jean-Luc BOISGONTIER, Commissaire Enquêteur, seront déposés en mairie d'AUFFERVILLE, salle Marianne, pendant 15 jours consécutifs, soit du mardi 12 novembre 2019, 9 h 30, au mardi 26 novembre 2019 inclus, 20 heures, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Les observations pourront être consignées sur le registre ou adressées par courrier en mairie au Commissaire-Enquêteur, ou déposées sur une adresse courriel dédiée à cette enquête publique – plu.aufferville@laposte.net - et ouverte sur le site Internet de la Mairie.

Le dossier, comportant les avis des personnes publiques ainsi que les informations environnementales, sera consultable, aux jours et heures d'ouverture habituels de la Mairie, sur un poste informatique dédié, ainsi que sur le site Internet de la Mairie - <https://aufferville.fr/>

Le Commissaire Enquêteur recevra en mairie les :

- mardi 12 novembre 2019 de 9 h 30 à 12 h 00,
- samedi 16 novembre 2019 de 9 h 30 à 12 h 30,
- mardi 26 novembre 2019 de 17 h 00 à 20 h 00.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur pourront être consultés en mairie d'AUFFERVILLE et sur son site Internet, pour y être tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le conseil municipal se réunira ensuite pour valider les rectifications éventuelles et approuver le plan local d'urbanisme.

Les informations relatives au plan local d'urbanisme pourront être demandées auprès du responsable de l'étude, Madame Cécile Ringenbach, Maire-adjointe, ou au secrétariat de mairie.